

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reaux mandatés, qu'ils soient architectes ou ingénieurs. Nous n'y reviendrons donc pas. C'est à l'homme que veut s'adresser cet hommage.

Dans un article resté célèbre « Sur une ville qui a mal tourné » (« Aujourd'hui » 18 décembre 1930), C. F. Ramuz, notre grand poète vaudois, constatait et regrettait que dans nos administrations n'interviennent trop souvent que de « simples administrateurs ou teneurs de comptes, simples gérants plus ou moins bien doués de la prospérité publique ». Il ajoutait : « Il faudrait qu'interviennent des hommes, c'est-à-dire des individus doués de toutes les qualités d'homme, qui ne sont pas seulement la possibilité de calculer, ni même celle de combiner plus ou moins bien ce qui existe, mais d'imaginer ce qui devrait être, et de faire en sorte que ce qui devrait être soit. »

Peut-on définir mieux la personnalité de Jean-Werner Huber ? Je ne le crois pas. Imaginez ce qui devrait être, et faire en sorte que ce qui devrait être soit, c'est là, en effet, la prestation permanente, incessante, et le plus souvent couronnée de succès qu'ait fournie le patron de l'OCF. D'abord par ses qualités personnelles et professionnelles, mais aussi par un art consommé de traiter avec les milieux politiques (et Dieu sait combien sont nombreuses les contraintes dans ce domaine) tant à l'échelon communal, cantonal que fédéral. Je serais tenté de dire, à ce sujet, qu'il fut un excellent ministre suisse de la construction, ce huitième conseiller fédéral, dont on parle parfois à Berne, et qui devrait soulager nos sept Sages.

Jean-Werner Huber a su convaincre, car chaque individu était d'abord pour lui une personne qu'il reconnaissait, mais aussi, dans la plupart des cas, qu'il connaissait.

Ensuite sa ligne de conduite était d'être prioritairement positif. Que ce soient les projets, les aspects techniques ou financiers, Jean-Werner Huber a toujours fait avancer les choses, même si parfois il fallait faire de pénibles détours ou retours en arrière pour atteindre le but fixé, et donner ainsi satisfaction aux nombreux usagers qui attendaient impatientement les résultats de son action.

Nous avons accompagné Jean-Werner Huber dans plusieurs de ses périples en Suisse et même à l'étranger. Avec lui, pas de fossés des langues ou de la culture, et surtout pas en Suisse romande, où le Pays vaudois lui tient particulièrement à cœur, fût-ce jusqu'à la lie dont il est fin connaisseur et dégustateur !

Une seule chose chez lui ne passait pas : avoir perdu une occasion de se taire. Je suis donc pris en flagrant délit, mais je sais que vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le directeur, puisque c'est à la demande expresse d'amis qui ont très vivement apprécié votre intérêt et votre bienveillance permanente à l'égard de leur revue, que j'ai pris la plume pour ce bref

hommage. Vous nous quittez avec la seule question restée sans réponse : celle de n'avoir jamais senti battre en vous le pouls du fonctionnariat. Ne vous en faites pas, c'était très bien comme ça !

Claude Nicod
Architecte SIA
Chef du Bureau
des constructions
fédérales pour l'EPFL

Comme on vient de le lire, le professeur Jean-Werner Huber nous a toujours témoigné une grande bienveillance. Son départ à la retraite — fort relative, comme nous l'avons entendu murmurer — est l'occasion de lui exprimer nos remerciements sincères ainsi que nos félicitations pour la carrière exemplaire qu'il a menée en une époque où il a souvent été infiniment plus difficile de conduire la construction que de la promouvoir.

Au moment où Jean-Werner Huber quitte la tête des Constructions fédérales, on est heureux de savoir qu'il s'agit essentiellement d'un déplacement de ses activités, et non de leur véritable réduction. Connaissant l'art de vivre du jeune retraité, nous savons qu'il saura maîtriser avec élégance ce tournant de son existence. Ad multos annos, professeur !

Jean-Pierre Weibel

Vie de la SIA

Construire au service de l'homme et de son environnement

Swissbau 87,
journée d'information,
mercredi 11 février 1987

Cette journée sera organisée en commun par la SIA et la SSE (Société suisse des entrepreneurs) sous le patronage de la Conférence suisse de la construction. Elle comprendra les exposés suivants :

- *Besoins, conflits, tendances*, par Peter Gresch, Bâle ;
- *Exigences futures posées à la conception et à l'aménagement de l'infrastructure*, par Kurt Suter, directeur de l'Office fédéral des routes ;
- *Attitude des pouvoirs publics*, par Hugo Wandeler, arch. EPFZ-SIA, Zurich ;
- *Conception des constructions*, par Martin H. Burckhardt, professeur, Bâle.

Elle sera suivie d'une table ronde dirigée par Rudolf Rohr, directeur de l'Association suisse d'encouragement à l'accès à la propriété et à la construction de logements et à laquelle participeront, outre les conférenciers, MM. Erwin Grimm, président central de la SSE et de la Conférence suisse de la construction, et Eduard Belser, conseiller aux Etats, membre de la direction de l'Association suisse pour l'aménagement national.

Renseignements : SSE, presse et information, Weinbergstrasse 49, case postale, 8035 Zurich. Téléphone 01/258 81 11.

Der Bauprozess — Von der Bauabsicht bis zum Wohnugsbezug

Swissbau 87, Journée SIA,
jeudi 12 février 1987

Cet exposé en allemand (sans interprétation simultanée) sera présenté par M. H. Reber, Dr. jur., à 10 heures, en la salle de conférences « Bruxelles ».

Inscriptions : secrétariat général SIA (M^{me} E. Kunz), case postale, 8039 Zurich. Tél. 01/201 15 70.

Un architecte SIA docteur honoris causa de l'Université de Bâle

Lors de son récent Dies Academicus, l'Université de Bâle a conféré le doctorat honoris causa de la faculté de théologie à Andreas Theodor Beck, architecte diplômé EPFZ-SIA, personnalité bien connue dans sa ville natale des bords du Rhin.

Andreas Beck s'est consacré à la conservation de la cathédrale de Bâle et aux œuvres d'art qu'elle abrite ; il s'est employé à remettre en train les travaux de restauration de la cathédrale, qu'il a dirigés bénévolement, avec un dévouement inlassable, de 1965 à 1985. Durant cette période, il a travaillé à la restauration intérieure de cet édifice et a collaboré tant avec la commission des monuments qu'avec le musée de la ville et de la cathédrale. Son intérêt pour l'architecture religieuse

médiévale est documenté par ses nombreuses publications et conférences.

Membre du conseil d'administration de Suter + Suter, Andreas Th. Becker a présidé durant plusieurs années la commission pour la révision du règlement des honoraires des architectes SIA 102.

Communications SVIA

Candidatures

M. Didier Dubreuil, architecte diplômé de l'Ecole spéciale d'architecture de Paris en 1981. (Parrains : MM. P.-A. Juvet et S. Frochot.)

M. Jean-Denis Favrod, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972. (Parrains : MM. B. Saugy et J.-D. Marchand.)

M. Michel Reichard, ingénieur forestier, diplômé EPFZ en 1986. (Parrains : Ph. Vollichard et W. E. Pleines.)

M. Eugène Schaaf, chimiste diplômé EPFL en 1952. (Parrains : M. le professeur M. Del Pedro et M. J. Gross.)

M. Laurent Vuillet, ingénieur civil diplômé EPFZ en 1980. (Parrains : M. le professeur F. Descœudres et M. M. Dysli.) Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Swissbau 87



Bâle, Foire suisse d'échantillons
10-15 février 1987

Swissbau 87 dans l'attente d'une relance de la rénovation de l'habitat

Depuis des années, il est souvent question de conservation, de rénovation et de modernisation du parc immobilier existant, et on espère toujours que les travaux d'entretien prennent de plus en plus d'ampleur, essentiellement dans l'habitat. Il est un fait qu'il existe effectivement une proportion importante de constructions dont la rénovation s'avère nécessaire, et il y a plusieurs raisons à cela :

Par le seul processus normal de vieillissement, quelque 2,8 millions d'appartements — les estimations avancent ce chiffre — nécessiteraient d'importantes rénovations et des investissements conséquents. En se basant sur un calcul optimiste qui admet qu'un appartement répond à peine plus

de 100 ans aux exigences qui lui sont fixées, le potentiel annuel de logements susceptibles d'être entièrement rénovés se situe déjà entre 25 000 et 30 000 unités.

Par ailleurs, on sait parfaitement que durant les années d'après-guerre, la pénurie de logements a eu pour effet la mise en place d'un programme de construction accéléré, qui s'est prolongé jusqu'à l'époque de la crise du pétrole et de l'arrivée de la récession, au milieu des années septante. Durant cette période ont été construits bien des bâtiments qui, après réparation des vices de construction et amélioration fonctionnelle, constituent un important réservoir de rénovation — de quoi satisfaire la demande — compte tenu des exigences actuelles en matière d'isolation extérieure des bâtiments et d'équipements techniques.

Il ressort d'une enquête que le nombre annuel de rénovations d'appartements surannés risquant à terme de devenir des « taudis », sans oublier ceux pour lesquels les travaux sont d'ordre purement technique, ne se monte en tout qu'à 9 000 unités environ.

On constate aujourd'hui également une certaine nostalgie pour les matériaux naturels tels que le bois, les pierres naturelles, etc., en quelque sorte un tribut au